**REGLEMENT DU JEU**

**« GRAND JEU 2022 DUCATILLON  »**

**Article 1 – Société organisatrice et définition du jeu**

La société Jean Nicolas DUCATILLON, SAS au capital de 272 700 euros est inscrite au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro B 414 698 134 ayant son siège social au 300 rue de la Muque -59830 CYSOING, organise un tirage au sort gratuit avec obligation d’achat intitulé « **GRAND JEU 2022 DUCATILLON »** du 1er août au 31 décembre 2022.

**Article 2 – Conditions et modalités de participation**

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine (hors Corse et DOMTOM), et titulaire du permis de conduire à l’exception des personnes ayant participé directement ou indirectement à l’organisation du jeu, leurs ayant-droit, les membres du personnel de DUCATILLON et leur famille. La participation est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas prendre part au tirage sous plusieurs pseudonymes ou pour le compte d’autres participants. Un seul bulletin par foyer (même nom et même adresse postale). Toute personne ne remplissant pas ces conditions sera exclue du tirage au sort. Toute information incomplète ou illisible ne pourra être retenue comme valable.

Pour participer, il suffit de passer commande chez DUCATILLON entre le 1er août et le 31 décembre 2022 par courrier, par téléphone, au magasin DUCATILLON ou directement sur le site internet ducatillon.com et de cocher la case validant sa participation (ou de confirmer sa participation auprès du conseiller en cas de commande par téléphone)

Pour être valide, chaque participation devra impérativement contenir les coordonnées complètes du participant : nom, prénom, adresse postale précise, adresse e-mail et téléphone.

**Article 3 - Présentation du lot**

Le Lot est un DACIA NOUVEAU DUSTER ESSENTIAL ECO-G 100 4X2 en GPL + ESSENCE avec barres de toit, option nouvelle couleur kaki lichen, sellerie tissu Essentiel d’une valeur de 16.490 € TTC (prix public de référence constaté sur le site DACIA en juillet 2022) et commandée auprès du concessionnaire GGP : GRANDS GARAGES DU PAS DE CALAIS NOUVEAUX GARAGES LILLOIS, 1 Route de Vendeville - BP 50253 - 59155 FACHES-THUMESNIL

La carte grise au nom du gagnant ainsi que les frais divers (tels que la taxe de gestion estimée à 11€, le carburant ou l’assurance) ne sont pas inclus.

DUCATILLON se réserve le droit, en cas de force majeure, de remplacer ce lot par un autre lot de valeur équivalente ou supérieure. Le lot ne pourra pas être échangé contre sa valeur numéraire.

**Article 4 – Désignation du gagnant et obtention du lot**

Le tirage au sort du gagnant aura lieu chez DUCATILLON en présence du directeur et des responsables du jeu entre le 16 et 20 janvier 2023 parmi toutes les participations liées aux commandes enregistrées entre le 1er août au 31 décembre 2022.

Le gagnant sera averti par courrier électronique ou lettre recommandée dans la semaine qui suit le tirage au sort et devra répondre dans un délai de 15 jours à compter de la notification de son gain. A défaut, le gain sera perdu et remis à un autre gagnant.

Le véhicule sera mis à disposition du gagnant dès livraison par le concessionnaire dans les locaux de DUCATILLON et au plus tard le 30 juin 2023. Il pourra être retiré par le gagnant à cette adresse, par ses propres moyens, contre reçu, et sur présentation de sa pièce d’identité, de son permis de conduire valide, et d’une attestation d’assurance.

Si le lot n'est pas retiré par le gagnant pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de DUCATILLON, il restera définitivement la propriété de DUCATILLON.

Les participants autorisent toute vérification concernant leur identité, leur lieu de résidence. A ce titre, DUCATILLON se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant avant l'envoi de la dotation. Ces vérifications seront effectuées dans le strict respect de l’article 10 du code civil. Toute indication d’identité ou d’adresse falsifiée, frauduleuse, fausse, mensongère, incorrecte, inexacte entraîne l’élimination de la participation.

Le nom du gagnant pourra être obtenu sur demande écrite à DUCATILLON – Service Client - BP 80002 - 59892 LILLE cedex 9

En participant à ce Grand Jeu, le gagnant autorise DUCATILLON à utiliser, à des fins publicitaires et sur tout support commercial pour une durée de 3 ans à compter de la date de fin du Jeu, son nom, prénom(s) et toutes les photos liées à la remise du lot. Cette utilisation ne peut ouvrir droit à une quelconque rémunération ou avantage autre que le lot gagné.

**Article 5 – Données nominatives et personnelles**

Les données à caractère personnel recueillies vous concernant sont obligatoires et nécessaires pour le traitement des participations au jeu. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement ou de limitation du traitement de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en écrivant à dpo@ducatillon.com ou DUCATILLON Service Relation Clientèle 300 rue de la Muque 59830 Cysoing, en joignant une copie de votre pièce d'identité. Vous pouvez aussi gérer vos données personnelles et vos préférences dans votre espace client à tout moment.

**Article 6 – Règlement du jeu concours**

Le règlement complet du jeu sera consultable durant toute la durée du jeu sur le site ducatillon.com. Un exemplaire sera adressé par email à toute personne qui en fera la demande écrite auprès de DUCATILLON – Service Client - BP 80002 -59892 LILLE cedex 9 ou [serviceclient@ducatillon.com](mailto:serviceclient@ducatillon.com).

La participation au jeu implique l’acceptation entière et sans réserve du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux- concours en vigueur en France.

Toute fraude, tentative de fraude ou non-respect du présent règlement entraînera la disqualification immédiate et automatique de son auteur, DUCATILLON se réservant, le cas échéant, le droit d’engager à son encontre des poursuites judiciaires.

L’utilisation de robots ou tous autres procédés similaires est proscrite ; la violation de cette règle entraînant l’élimination de son auteur, pour toute la durée du Jeu.

**Article 7 - Responsabilités**

De façon générale, DUCATILLON ne pourrait être tenu pour responsable si, en cas de force majeure ou d’événements indépendants de sa volonté, ce jeu devait être modifié ou reporté ou si la nature ou le lot annoncé devait être modifié.

Le lot ne pourra pas faire l’objet d’une contrepartie financière ou être repris, ou échangé contre un autre produit. DUCATILLON décline toute responsabilité pour les incidents et accidents qui pourraient se produire pendant la durée de jouissance du lot et du fait de leur utilisation.

**Article 8 - Responsabilité liée à l’utilisation du réseau Internet**

Il est expressément rappelé qu’Internet n’est pas un réseau sécurisé. La Société Organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d’éventuels virus ou de l’intrusion d’un tiers dans le système du terminal des participants au Jeu. DUCATILLON mettra tout en œuvre pour permettre l’accès au site du Jeu. Pour autant elle ne saurait être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnements du réseau Internet indépendant de sa volonté.

**Article 9 - Loi applicable**

Ce Jeu et le présent règlement sont soumis à la loi française.